

n° 2781 da u 9 à u 15 di ferraghju 2023

ARRITI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

57^a annata

Prezzo 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna

p. 4-5

L'audition du Parquet antiterroriste



Gérald Darmanin

Un discours politique à vocation historique

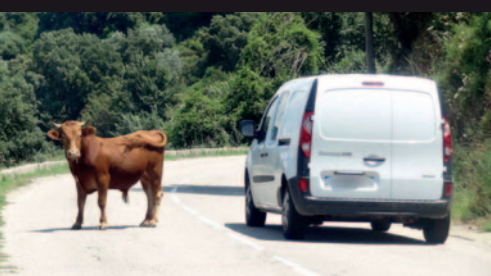
La force exprimée dans son discours par le ministre de l'intérieur ne sera pas de trop, car on sait avec quel esprit de méthode la constitution même de l'Etat français, plus que tout autre Etat en Europe, est contraire aux projets que nous formulons collectivement pour le peuple corse. À lire en p3.

Bastia Corsica 2028

Capitale auropea di a cultura

p. 6-7

bastia
corsica
2028



Suciale

p. 10-11

Le problème crescendo de la divagation animale

O chì piacè!

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnifiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

Una zucca annant'à una leccia



Agnulinu, u core sempre in festa, hè divintatu un specialistu di a siesta. Induv'ellu si trova, si stracqua, durmaria ancu ind'è l'acqua...

Quella matina stracquatu sott'à un liccione, guardava i nùvuli fendu e so riflissioni:

– A Natura hè strana: in tarra, tamante zuccone...
Sarianu più à a so piazza appiccate à s'arburone...
In pianu, sta zucca cusì matura, ùn face cusì bella figura.

Agnulinu si scuzzula ind'è l'arbaglia, cum'è a gallina chi face a so guaglia...
Durmendu, fece un sunniacciu. Una zucca li cascava annant'à u mustacciu...

Si sveglia... smossu. Una ghjanda s'era staccata... avia a labra tutta sbrimbata.
– O'ngnuli... s'ella era stata a zuccona, sta sera in paese, sunnava a ciccona!

Avarianu scrittu à u Campu Santu: « Qui, ghjace Agnulinu. Ùn hà campatu tantu... Mortu d'un zucchinu chì l'hà sciaccatu u chjucchinu.
Lasciate dorme stu disgraziatu, di u so sonnu...
inzuchittatu ». ■

Muralità

Lasciate e zucche in la so guaglia
È in Francia ci sarà menu pagaglia. ■



www.arritti.corsica

Accapu di a reddazione

12 di troppu

Ind'è a nuttata di dumènica u 5 à luni u 6 di ferraghju, in Gujan-Mestras, dipartimentu di a Gironda, una donna d'una quarantina d'anni hè stata tomba à pistulettata da u so cumpagnu di vita in casa ind'è elli. L'omu dopu s'hè tombu.

U 2 di ferraghju, Marie Camille, 38 anni, hè stata tomba anch'ella da u so cumpagnu à pistulettate in Gros-Morne in Martinica. Trasportata in urgenza assoluta cù parechje palle in corpu è ind'u spinu, a corcia donna s'hè morta pocu tempu dopu à esse ghjunta à l'ospidale.

Sàbату u 28 di ghjennaghju in Limoges, Magdalena, 29 anni, hè stata assassinata in casa soia, torna à pistulettate, da u so cumpagnu di 36 anni. Ellu parla d'un accidente.

U 27 di ghjennaghju, Mongia, 73 anni, hè stata minata à morte cù una cazzarola da u so cumpagnu di 78 anni in Saint-Etienne-du-Rouvray ind'è a Seine-Maritime. S'hè resu dopu à a pulizza.

Màrcuri u 25 di ghjennaghju in Salles-du-Gardon, Sihem Belouahmia, 18 anni, hè stata assuffucata da un omu di 40 anni dopu à una lètica. Cusì dice ellu, palisendu ch'elli eranu in seme, ma a famiglia di a ghjuvanotta dice ch'ùn hè vera, ùn eranu micca in seme. Sihem era smarita dapoi u 25 di ghjennaghju vicinu à a so casa. L'omu l'avìa tumbata u ghjornu stessu pò avia piattatu a so salma ch'hè stata ritrovata u 2 di ferraghju. L'omu era cunnisciutu cum'è periculosu da a pulizza. Serà piuttostu un crimine chè una viulenza ind'un coppiu. Ma per avà u Cullettivu contr'à i femminicidii l'hà cuntabilizatu.

U 24 di ghjennaghju, in Digne-les-Bains (Alpes de Hautes-Provence), ghjè Manon, 22 anni, ch'hè stata tomba da u so cumpagnu di 23 anni. S'hè tombu ancu ellu dopu.

Marti u 24 di ghjennaghju, Eva, 20 anni, hè stata tomba in a so casa da una fucilata da u so cumpagnu di 20 ans. Ellu hà pruvatu dopu à scappà ma hè statu chjappatu da a pulizza. Ind'è a nuttata di u 24 à u 25 di ghjennaghju in Fresne (Val-de-Marne), Elena, 50 anni hè stata tomba da u so maritu di 33 anni in u campeghju induv'elli stàvanu. Hà incesu un incèndiu dopu per piattà u so crimine, brusgiendu à tempu a metà di u campeghju è mettendu in periculu e 175 persone chì ci stàvanu.

Dumènica u 22 di ghjennaghju in Pont-Péan (Ile-et-Vilaine), Catherine, 46 anni, hè stata strangolata da u so maritu di 36 anni in casa soia. Ghjè ellu ch'hà prevenutu i gendarmi, diciendu ch'ellu l'avìa truvata cusì. Secondu à a gendarmeria, a curciaccia avia traccie di colpi un pocu dapertuttu.

U 22 di ghjennaghju torna, in Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), Angélique, 22 anni, hè stata tomba in casa d'un colpu di fucile da u so cumpagnu di 24 anni. U tippu hà tombu dinù à ciuccia di Angélique, Eva, 3 anni, è gravamente ferita a sòcera. S'hè tombu dopu di stessa manera.

Ghjovi u 19 di ghjennaghju, in Parigi (13^a circundariu), Catherine, 46 anni, hè stata avvelenata à u mercuriu da u so cumpagnu ch'ùn supportava micca à so rottura.

Una simana nanzu, l'8 di ghjennaghju, hè Valérie ch'hè stata scannata in casa soia in Arques (Pas-de-Calais) da u so cumpagnu d'una cinquantina d'anni. Avia a corcia 52 anni. Ellu hè scappatu dopu è a salma ùn hè stata ritrovata chè u 12 di ghjennaghju. A pulizza l'hà arrestatu u 15 di ghjennaghju. Eccu, sò digià 12 donne assassinate in 2023...

12 di troppu. ■ **Fabiana Giovannini.**



Gérald Darmanin

Un discours politique à vocation historique

En ce 6 février 2023, 25 ans après sa mort, la cérémonie d'hommage au préfet Erignac a servi de support à un discours politique d'importance prononcé par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Les Corses l'ont écouté avec attention et ils ont entendu son message tourné vers l'avenir.

Il s'agissait pour Gérald Darmanin de frapper les esprits pour relancer le processus de dialogue dont il a pris la responsabilité il y a bientôt un an, en pleine tourmente politique, quand la colère des Corses avait rendu le déni de l'État à propos de la Corse insoutenable.

L'analyse est faite depuis plusieurs mois : au-delà des vicissitudes du calendrier, dont cinq mois neutralisés par l'enchaînement entre l'élection présidentielle qui a vu la réélection d'Emmanuel Macron, et l'élection législative qui a conduit à la confirmation de Gérald Darmanin comme « ministre de la Corse », le dialogue patine, butant sur la persistance d'une résistance sourde de l'État profond, qui s'est exprimée notamment par plusieurs décisions de justice négatives pour Pierre Alessandri et Alain Ferrandi. Voilà une semaine, l'horizon s'est dégagé, et Pierre Alessandri, après 23 ans de détention, a obtenu le statut de semi-liberté auquel il a droit.

Ce contexte nouveau a permis une ouverture politique et symbolique que le ministre de l'Intérieur a exprimé alors que se commémorait la mémoire du préfet Erignac, dont l'assassinat a été la plus grande blessure reçue par l'État en un demi-siècle de conflits sur l'île. Dans ce contexte très particulier, le ministre a fait entendre les nouvelles dispositions d'esprit au sommet de l'État pour l'avenir, qui est celui de « *tous nos enfants qui n'étaient pas nés il y a 25 ans, (qui) ne peuvent pas déployer leurs ailes aujourd'hui s'ils sont tenus par le carcan du ressentiment.* »

Se débarrasser des ressentiments, jeter la rancune à la rivière, a-t-il été répété en forme de conclusion, et d'appel à « *écrire une nouvelle page, à inaugurer, ensemble, le début de la suite.* »

Le discours de Gérald Darmanin a résonné juste, et placé la perspective des échanges à venir dans un nouvel état d'esprit. Ce dernier est-il partagé par Emmanuel Macron au sommet de l'État ? Il l'a assuré sans ambiguïté.

Nous conduira-t-il sans difficulté jusqu'à une autonomie pour la Corse ? Ce serait bien sûr illusoire de le penser, et il faudra encore beaucoup de volonté politique pour vaincre les pesanteurs qui paralysent depuis si longtemps la solution au problème corse.

Un discours ne peut suffire, quel qu'il soit. Sa déclinaison prendra des semaines et, de cette négociation, pourrait alors surgir une ère nouvelle pour la Corse. Mais ce discours était nécessaire, car il a fait entendre une volonté clairement affirmée, un désir de paix aux accents sincères.

Il y a eu notamment ce mot de la fin, inattendu et même émouvant : « *Mesdames et Messieurs les élus, les morts nous regardent.* » qui a rassemblé dans une même évocation toutes les victimes d'une histoire récente souvent sanglante. Cette évocation symbolique a fait tomber le mur invisible, le mur indicible, qui oppose, par leurs histoires respectives, ceux qui ont pour mission désormais d'écrire un avenir commun.

Le discours de Gérald Darmanin a été un discours marquant, avec des mots forts. Si suite lui est donnée, il pourrait rejoindre, je pense, celui que Michel Rocard avait prononcé devant l'Assemblée nationale il y a trente ans. Rarement l'État n'aura semblé fendre l'armure avec autant de sincérité.

La force qu'il exprime ne sera pas de trop, car on sait avec quel esprit de méthode la constitution même de l'État français, plus que tout autre État en Europe, est contraire aux projets que nous formulons collectivement pour le peuple corse. Mais l'espoir est permis. Et la réussite de ce processus de dialogue est la seule priorité que l'on doit avoir désormais. ■

Commission d'enquête Parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna

Manque toujours le « pourquoi ? »

La quatrième semaine d'audition a été encore intense. Tour à tour, Madame Marie-Line Hanicot, directrice interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest-Rennes dont dépend la prison de Condé-sur-Sarthe où Franck Elong Abé était incarcéré avant son transfert à la Centrale d'Arles, puis Jean François Ricard, Procureur de la République antiterroriste. Encore une fois, nombre de contradictions, de dysfonctionnements, de fautes, et toujours pas d'explications plausibles au traitement de faveur de Franck Elong Abé.



Mme Hanicot préside à 24 établissements pénitentiaires dont la prison de Condé-sur-Sarthe. Sur l'ensemble des établissements du ressort de sa direction, 64 détenus sont classés TIS (terroristes islamistes), dont 38 hommes, et 76 détenus sont suivis au titre de leur radicalisation. Les 38 hommes TIS sont répartis sur 9 établissements, avec une forte concentration sur Condé-sur-Sarthe qui dispose d'un Quartier de prévention de la radicalisation qui compte actuellement 13 détenus.

Interrogée sur la question du passage en QER (quartier d'évaluation de la radicalisation) de Franck Elong Abé et de sa dangerosité que les services de renseignement ont qualifié de « haut du spectre du terrorisme islamiste », Mme Hanicot confirme sa dangerosité au vu de son parcours à Condé-sur-Sarthe et de son arrestation « en Afghanistan aux côtés d'Al Qaida, mais "haut du spectre", nous n'avons pas d'éléments de détail sur son implication, mais qu'il était sur des théâtres de combats oui, nous le savions » dit-elle. Par contre, elle affirme que tout détenu TIS fait l'objet d'évaluation en QER. Au vu de son comportement : tapages, incendies de cellules, attitude de meneur, dégradations, tentatives de suicide, refus de parler avec l'éducateur et le psychologue du « binôme de soutien » chargé entre autre d'évaluer la radicalisation... Mme Hanicot

précise : « Cette évaluation en QER aurait permis à mon sens de pouvoir déterminer précisément quels pouvaient être les facteurs de risque et les facteurs de protection à mettre en œuvre pour une prise en charge la plus adaptée possible de M. Elong Abé. Je parle pour la détention mais aussi nous étions à 4 ans de la sortie. 4 ans ça peut sembler beaucoup, mais une préparation de sortie d'un détenu terroriste, à mon sens, se prépare bien en amont » confie-t-elle avec bon sens. Malheureusement ce n'est pas la voie qui a été prise...

Elle informe aussi qu'au moment de la demande en QER, en juillet 2019, il n'y avait que deux incidents avec Franck Elong Abé, « ensuite, on a les 7 incendies de cellules qui s'enchaînent durant le mois de juillet et le mois d'août, et les deux tentatives de suicide ». Ce qui aurait dû renforcer la nécessité de son passage en QER... Elle rappelle aussi son comportement dans la prison précédente, à Vendin-le-Viel, notamment la prise d'otage d'un médecin, sa contestation du quartier d'isolement, les refus de mesures de sécurité, ses relations aussi avec le terroriste Lionel Dumont qui selon la direction de la prison avait « une influence sur M. Elong Abé ». Elle souligne les observations des agents du quartier d'isolement, « observations quotidiennes puisque détenu isolé et DPS », faites du 12 février au 16 septembre, qui ont justifié la décision du maintien en statut de DPS :

« potentiel de dangerosité... son instabilité, les incidents divers sur Vendin où là aussi il y avait des dégradations multiples et y compris une menace de prise d'otage suite à un refus de cantine de glace. C'est un détail, mais on voit bien que M. Elong Abé a du mal à gérer ses émotions ».

Toutes ces informations ont été transmises au moment du transfert à Arles, dit Mme Hanicot.

Jean Félix Acquaviva interroge sur les réserves du Parquet antiterroriste quant au passage en QER : « avez-vous déjà été confrontée (...) à d'autres exemples qui démontrent que le Parquet et le juge ont donné des avis réservés face à une chaîne de décisions, de psychologues et multidisciplinaires donc unanimes quant à un transfert en QER ? »

Mme Hanicot répond : « Je ne saurais pas vous le dire (...) je n'ai pas souvenir d'avoir été confrontée à ce type de décisions (...) il faudrait que je recherche et je vous le mentionnerai dans ma réponse écrite ». Si la chose avait été courante, elle l'aurait certainement gardé en mémoire...

Pourquoi donc cette exception d'un « avis très réservé » du Parquet antiterroriste sur le transfert en QER de Elong Abé ?

Toujours sur question du président, à propos des GED (groupes d'évaluation départementaux de la radicalisation), elle précise, et c'est important, que les informations sont transmises « de façon systématique, la situation des TIS est évoquée et les radicalisés peut-être plus, les éléments nouveaux que nous pouvons communiquer à l'administration pénitentiaire, sachant que bien sûr il y a des échanges avec les services du renseignement extérieurs, et notamment je sais que sur le GED 61 il était assez souvent question des visiteurs puisqu'une concentration de terroristes dans un établissement pénitentiaire amène aussi la venue de familles, dont certains membres peuvent faire l'objet de suivi par les services de renseignement classique ».

Difficile à comprendre encore une fois que des informations aussi lourdes concernant le comportement en prison de Elong Abé, n'aient pas alerté la direction de la centrale d'Arles et sa hiérarchie pour des consignes plus fortes...

«Donc un décloisonnement fluide, naturel, qui s'opérait entre les services ?» appuie encore le président. «À ma connaissance, oui» répond Mme Hanicot, toute aussi catégorique plus avant, notamment sur la connaissance des incidents: «c'est fluide d'un côté comme de l'autre».

L'audition de Jean François Ricard, patron du Parquet national antiterroriste (PNAT) était attendue. Elle est toute aussi sidérante sur l'extrême vigilance que l'on aurait dû avoir au plus haut niveau de l'État quant à la dangerosité de Franck Elong Abé. Jean Félix Acquaviva après avoir rappelé les enjeux de ces travaux dans une intervention solennelle*, interroge sur les raisons qui ont conduit le PNAT à émettre un avis «très réservé» du placement en QER. Et ce alors que la direction interrégionale des services pénitentiaires de Grand-Ouest-Rennes recommandait vivement l'orientation de Franck Elong Abé en QER en juillet 2019, certains spécialistes réclamant même un placement «en urgence». L'Inspection générale de la justice avait d'ailleurs relevé que le Parquet n'avait pas compétence pour émettre cet avis sur l'affectation en QER.

M. Ricard répond en présentant l'activité du Parquet et ce que représente la menace terroriste en France, «un terrorisme de masse depuis le milieu des années 2010» telle que «la France n'en a jamais connus dans son histoire judiciaire». En 25 ans, entre 1994 et 2019, il y a eu environ 10 dossiers de terroristes djihadistes jugés devant la Cour d'assises, rappelle le procureur du PNAT, au cours de ces trois dernières années, il y en a eu 62, six fois plus. Les trois juges d'application des peines ont en charge environ 500 personnes en permanence, précise M. Ricard qui alarme aussi sur les sortants de prison, 78 libérés en 2022, 92 en 2021... Chjibba... raison de plus avec cette menace «de masse» de s'alarmer sur des profils comme Elong Abé, non ? Le détenu est actuellement «à l'isolement au centre pénitentiaire de Paris La Santé (...)

>>> Dernière minute... Le ministre de l'Intérieur serait favorable à la levée du secret défense de documents de la DGSJ (sécurité intérieure) concernant l'assassinat d'Yvan Colonna. La Commission du secret de la défense nationale (CSDN) a donné son accord le 18 janvier. Demande qui avait été faite en mai 2022 par les trois magistrats en charge de l'instruction du dossier d'assassinat. Même demande formulée par la Commission d'enquête parlementaire, appuyée par une motion unanime de l'Assemblée de Corse le 28 janvier 2023. ■

et l'on a des incidents qui se poursuivent. Très récemment, il a tenu des propos assez virulents à l'encontre des surveillants, menaçants, encore le 28 octobre il a détruit tout le mobilier de sa cellule avec un tapage important» informe le procureur. La Santé où il a entamé une grève de la faim.

Jean Félix Acquaviva exprime son trouble au vu de cet exposé, des différentes auditions, des contradictions, des informations qui ne circulent pas entre le renseignement et les établissements pénitentiaires sur la qualification de «haut du spectre». Il repose la question encore sur la gestion clémente de son parcours carcéral, notamment sur la demande d'affectation en QER, et de l'avis «très réservé» du Parquet...

M. Ricard se tend. Il décrit méthodique la gestion des détenus terroristes, l'assouplissement qui intervient dans les deux ans qui précèdent leur sortie de prison. Il confirme la qualification du «haut du spectre du terrorisme islamiste», mais réfute l'accusation d'une gestion clémente et invoque au contraire la «sévérité maximale» exercée par le Parquet en retirant 320 jours de réduction de peine au détenu au vu de son parcours carcéral.

Il cite une expertise psychiatrique de Franck Elong Abé datant de juillet 2014 qui juge que sa «personnalité est structurée sur un mode psychotique mais ne présente pas de dangerosité psychiatrique»... Sur la réserve émise quant à l'affectation en QER... «je ne suis pas en accord avec certaines des lignes du rapport de l'Inspection générale de la justice» dit Jean François Ricard, qui explique que les différents services (PNAT, QER...) à l'époque se mettent à peine en place, que le PNAT répondait à une sollicitation, donnant un avis, «pas une réquisition», bref il rallonge les explications comme pour se justifier... «Ce sont des outils pénitentiaires de prise en charge spécifique en vue d'une évaluation (...) Ils permettent d'éclairer sur la radicalisation d'un détenu (...) ce n'est en rien une déradicalisation».

«Il n'y a en rien dans un QER l'objectif de déconstruire un processus violent» insiste le procureur. Il est interrompu par Jean Félix Acquaviva qui précise «qu'il y a aussi la détection du passage à l'acte violent».

Réponse sidérante: «Peut-on penser qu'il y avait un doute (...) quant au risque de passage à l'action violente ? (...) Pour nous cette évaluation elle était totalement inutile parce qu'il était avéré que sa dangerosité était déjà assise dans les faits par son passé et par son comportement en détention». «Un QER ce n'est pas un examen individuel, surtout pas en 2019» et l'affectation en QER d'Elong

Abé «aurait été extrêmement risqué pour toute la session du QER» ajoute le procureur.

Elong Abé était trop dangereux et trop instable pour une affectation en QER mais on envisageait quand même sa libération. Il était jugé dangereux pour les détenus en QER par le Parquet antiterroriste mais pas assez pour lui refuser un poste d'auxiliaire qui lui permettait d'aller et venir dans la prison et d'approcher hors surveillance d'autres détenus...

On peut se demander comment les membres de la Commission ont pu garder leur calme face à l'aplomb de M. Ricard.

«Elong Abé fait partie de ces détenus pour lesquels on a une inquiétude énorme, jamais on n'a cherché à le dissimuler à qui que ce soit» dira encore le procureur du PNAT en pleine contradiction avec les auditions des responsables d'établissements, notamment à Arles. Qui ment ?

Comment cette inquiétude se traduit-elle interroge la commission ? Pourquoi Elong Abé n'a-t-il pas été soumis à une surveillance renforcée ? Que se passerait-il s'il était libéré et exprimait dehors sa dangerosité ? Le Parquet antiterroriste confie son impuissance face aux individus radicalisés remis en liberté. On reste sans voix.

Sur le parallèle avec le traitement imposé à Yvan Colonna, le procureur ose: «Monsieur Colonna avait déposé une demande d'aménagement de peine le 20 septembre 2021, sous la forme d'une détention à domicile sous surveillance électronique probatoire à libération conditionnelle. Ce type de demande implique un placement en CNE (conseil national d'évaluation) décidé par le juge d'application des peines. (...) Une libération conditionnelle ne peut être accordée pour les condamnés à perpétuité qu'après évaluation pluridisciplinaire dangerosité (...) Si le processus avait été poursuivi jusqu'au bout, en principe Yvan Colonna aurait dû quitter la centrale d'Arles (...) et l'administration pénitentiaire avait d'ailleurs fixé le CNE au 28 février. (...) Yvan Colonna s'est désisté de cette demande par courrier du 22 février, c'est-à-dire 6 jours avant son transfert. (...) Ce désistement a annulé de facto son transfert au CNE mais si cette procédure était allée jusqu'au bout, il n'aurait pas été présent à la date à laquelle les faits ont été commis.»

À entendre le PNAT, Yvan Colonna est responsable de ce qui lui est arrivé...

Chì stumachegju! ■ **F.G.**

* <https://www.facebook.com/jeanfelixacquaviva>

Bastia Corsica 2028

Capitale aurupea di a Cultura

Mese scorsu, a cità di Bastia hà postu a so candidatura per esse Capitale aurupea di a Cultura in 2028.

Vannina Bernard-Leoni hè capiprugettu di ssa dimarchja. Ci ghjunghje da l'Università induv'ella hà passatu 12 anni à capu di a Fundazione Università di Corsica pò à capu di u serviziu «Pôle Innovation et Développement». Hà una squadraccia di duie persone à u so latu pè u primu scopu di a preselezione frà 9 cità in Francia à avè postu a so candidatura. Si brama di cunvince i Corsi più chè l'Europa di ripiglià cunfianza nant'à ciò ch'ella pò porghje a cultura à i nostri lindumani. Chì vantaghji Bastia pò fà valè? Vannina Bernard-Leoni ci spieca a scumessa.

Un tel projet, n'est-ce pas un Himalaya pour une ville comme Bastia?

Ce sont des enjeux de reconnaissance très forts d'une capacité à avoir une culture qui rayonne. C'est vrai que quand on dit «Capitale européenne de la culture», on pense grande ville, métropoles ou villes dotées d'équipements, d'événements qui font déjà l'actualité culturelle. Là où Bastia, je pense, a ses chances, c'est qu'on est en train de changer d'échelle. On le voit à travers les représentations de politiques publiques sur des villes petites et moyennes. Cette candidature pourrait être une fantastique illustration d'une nouvelle échelle de promotion des liens culturels. Bastia est une ville à taille humaine dans un territoire qui a quelque chose vraiment d'unique, c'est une force par rapport à toutes les autres candidatures. Celle de notre territoire du point de vue géographique, conservation de la biodiversité, conservation culturelle avec sa dimension linguistique spécifique. La question est de savoir comment et si le jury va vouloir promouvoir un modèle un peu différent. Mais ce changement de vision serait un fantastique démonstrateur qu'une capitale européenne de la culture, y compris qui représente la France, c'est aussi une ville à une autre échelle, sur des enjeux de proximité.

Un beau message européen, oui, mais quel gain pour la Corse?

Ce sont des effets leviers assez géniaux. Le côté reconnaissance officielle d'un label, c'est déjà une grande visibilité supplémentaire, sur des enjeux qui ne sont pas toujours ceux auxquels on nous associe. La Corse est connue à l'échelle internationale. Elle est déjà très attractive du point de vue touristique, mais nous ce que l'on voudrait, ce n'est pas forcément plus de gens, mais des gens qui viennent et s'intéressent à la Corse pour d'autres raisons. La nécessité de réorienter le tourisme sur un tourisme plus culturel, plus patrimonial. Que l'on soit perçus comme un lieu de culture,



U mere Petru Savelli è l'eletti è rispunsèvuli di Bastia Corsica 2028, di pettu à u ministeru di a Cultura in Parigi, per pone a candidatura u 2 di ghjennaghju 2023.

pas uniquement de villégiature où il y a des sites de toute beauté et des traditions très fortes. Mais où, à partir de ces traditions, on a aussi une culture vivante. C'est important en termes d'image, et c'est important aussi pour nous. L'avenu da fà o micca, à mantene ssa cultura viva? C'est ça l'enjeu.

Faire en sorte que les Corses prennent conscience de ce potentiel collectif?

C'est ce qui m'intéresse le plus. Il y a beaucoup d'objectifs en termes d'attractivité, mais le véritable enjeu il est sur la confiance que l'on a en nos capacités à continuer à être une culture vivante. Toutes les générations actuelles se sentent héritières du *riacquistu*. Mais le *riacquistu* c'est quoi en vérité? Ça a été la culture qui a drivé le politique. C'est le levier le plus puissant dont on dispose pour construire notre économie, à condition d'en faire un fer de lance. Ci hè una certa ricunniscenza oghje, mais si on n'en fait pas quelque chose de créatif, on tombe dans la folklorisation. Il faut pousser des initiatives innovantes comme par exemple l'immersion pour la langue. On a mis beaucoup d'espairs dans l'Éducation nationale qui, par ailleurs, est en crise. On voit pourtant qu'il faut aujourd'hui inventer de nouvelles formes pour résister et s'épanouir.

Cette candidature offre un cadre exceptionnel, une occasion un peu unique de s'y essayer.

Pourquoi ce slogan, « au-delà de l'île » ?

Il y a eu beaucoup de débat sur le choix du concept. La première idée retenue était «poliphoniques», pour dire qu'on fait entendre plusieurs voix, plusieurs langues, et que cette diversité crée une harmonie. Ça pouvait être à l'image de l'Europe, puisqu'elle assume et promeut sa diversité et le dispositif «capitale européenne de la culture» sert à cela. C'était nous mettre en résonnance, être une petite métaphore de l'Europe. Mais on craignait que cela ne soit entendu qu'au niveau musical. Avec «Aldilà di l'isula» on va encore plus loin. Il y a un challenge notamment pour la France et l'Europe à soutenir un territoire insulaire. Il y a un gros travail sur ces sujets au parlement européen. Assumer la dimension insulaire en la dépassant: on est un territoire isolé avec son corrélat qui est un conservatoire culturel et naturel très fort, mais qui a toujours été en même temps en relation avec d'autres territoires européens. Bastia est certainement par ce biais la candidature la plus européenne des neuf candidatures françaises, trait d'union entre les aires culturelles en Europe et le lien avec le

sud de la Méditerranée. L'île c'est un carrefour, un creuset, un lieu de passage, remettre ça en scène c'est ce qui nous a motivé. Et « au-delà » c'est aussi sortir du cliché dans lequel on nous réduit parfois d'une île enfermée sur elle-même.

Comment cela va-t-il se passer concrètement ?

On a remis un dossier écrit. S'ouvre une phase de présélection. Le 28 février, une délégation qui incarne la candidature monte passer une audition au ministère de la culture à Paris. C'est un concours, avec un écrit et un oral, devant un jury européen indépendant d'experts culturels. Le 3 mars, donc très vite, seront annoncées les villes présélectionnées. Ça peut être deux, trois, quatre, il n'y a pas de chiffre précis. Et il ne s'agit que de la France. Si l'on est retenu, on doit refaire un dossier pour la fin de l'année 2023 plus détaillé, notamment au niveau financement. En 2024, on connaîtra le nom de la ville sélectionnée. Elle obtiendra un prix européen, le prix Melina Mercouri d'un montant de 1,5 M€. Ce qui est assez anecdotique. Mais ce qu'il faut regarder, c'est l'effet levier économique qu'octroie un tel label. La culture peut être créatrice d'emplois, et d'emplois très qualifiés.

Par exemple ?

En Corse, ce qui marche bien, c'est le cinéma et l'audiovisuel où on a beaucoup d'atouts. Les sites, le climat, une formation qui fonctionne bien, des diffuseurs, une quarantaine de boîtes de production, un pôle tournage... l'audiovisuel et le cinéma en Corse c'est déjà un succès mais il y a plein de filières à développer. La question linguistique aussi est un peu notre carte de visite. Cette fameuse diversité dont l'Europe se prévaut, Bastia et la Corse l'incarnent mieux que tout autre candidature. La langue est au cœur et nourrit une originalité culturelle dont il faut espérer justement qu'elle se maintienne. C'est elle qui a assuré la vitalité de la période du *riacquistu*. Elle est notre structure mentale. Elle reste très présente, et peut venir irriguer différents champs culturels, que ce soit l'édition, le théâtre, le cinéma, le doublage, elle nourrit tout.

Quel programme pour en apporter la démonstration ?

Plusieurs axes de travail ont été réfléchis, du lien avec le vivant, à la question des communs, qui incarne l'intérêt général



■ « Bastia est certainement la candidature la plus européenne des neuf candidatures françaises, trait d'union entre les aires culturelles en Europe et le lien avec le sud de la Méditerranée. »
Vannina Bernard-Leoni, cheffe de projet Bastia Corsica 2028

où des actions privées, associatives, peuvent s'investir. Les langues et le plurilinguisme, les identités plurielles, la projection aussi « *îles réelles et îles rêvées* », etc. À partir de ces axes, des idées sont déclinées. Par exemple, *Caffè di l'Auropa*, des jumelages entre cafés bastiais, corses et grands cafés européens. Ça a toujours été des lieux de brassages, de circulations d'idées. De même *E vegghe*, autour d'artistes, en petits comités pour refaire du lien social. *Ballà l'Europa*, avec tout ce qui est autour de la danse. La question des littératures européennes, des chants, les pratiques amateurs c'est aussi une de nos forces. Il y a une pratique très vivante sur le plan musical. Sur Bastia aussi on a la tradition du lyrique. Autant de choses à mettre en visibilité. *Bastia Corsica*,

terres d'artistes, c'est un système de résidence. Nos artistes sont créatifs. Bien formés techniquement, nourris de créativité par la rencontre, à nous d'organiser leur rayonnement, les faire tourner un peu plus en Corse, mais aussi dans le cadre d'échanges nationaux et européens... Bref la candidature peut nous aider à diagnostiquer nos besoins et essayer d'y répondre. De même, Ange Leccia est le plus connu des élèves de José Lorenzi, un autre projet est de mettre en visibilité les gens avec qui il a eu l'occasion de travailler au niveau international. On peut parler encore de jumelages européens dans les écoles, des cultures urbaines, etc. La question de l'espace public enfin, est fondamentale. C'est le commun par excellence. L'objectif c'est que tout le monde puisse venir.

Mais qu'est-ce qu'il reste de cela ensuite, les villes ayant emporté le titre conservent-elles leurs objectifs ?

Ça dépend des villes. L'objectif d'une candidature, c'est l'année du titre et l'année d'après, où il y a un travail de bilan à faire. Il y a des villes qui ont plus ou moins réussi l'après-Capitale européenne. Parmi celles qui ont eu le titre, beaucoup évoquent les courts séjours, les citybreak, de deux-trois jours pour découvrir la ville, sa culture. En France, le modèle c'est Lille. La ville a été capitale en 2003 mais elle a gardé un système de biennales et nombre d'initiatives qui permettent de conserver cette dynamique culturelle. Pour nous c'est clairement l'objectif.

Pour Bastia et la Corse, c'est l'enjeu le plus motivant ?

Dans la conception du dossier, la stratégie de long terme fait partie des critères. Bien sûr, 2028 doit être une année un peu faste en termes de programmations, mais l'objectif c'est comment se mettre en chemin en créant des synergies. En fait le label, ce sont des leviers de visibilité, d'attractivité, le but est d'induire une dynamique de développement autour de la culture. En Corse, on ne peut pas rester avec un modèle économique qui est à ce point dépendant du tourisme de masse et du BTP. Je crois beaucoup aux enjeux de production, y compris dans la culture comme levier de notre économie sur l'ensemble du territoire. Dans notre maquette de présentation il y a plusieurs projets de grande ampleur fléchés Bastia Corsica. Par exemple, le projet de rénovation de la citadelle de Corti. Cinq ou six gros projets à l'échelle du territoire sont prévus sur la partie investissement.

Et votre maquette financière justement ?

Si nous sommes retenus, on est à peu près à 47 M€ de fonctionnement sur la période des cinq ans. Pour donner une idée, Marseille c'était 130 M€ de fonctionnement. C'est plutôt bien.

Les atouts de Bastia ?

Il y a à Bastia, une vitalité, un soutien à la culture, une dynamique associative aussi, ça compte. Bastia est déjà un peu la capitale culturelle de la Corse. Elle a toujours assumé ce rôle en termes de circulation des idées, avec son patrimoine baroque, sa dimension portuaire, sa proximité avec l'Italie...

Architecturalement il y a eu des réalisations. L'enjeu c'est de montrer qu'il y a du patrimoine, qu'on est capable de continuer à développer et à animer. On représente des enjeux qu'aucune autre ville ne peut incarner. Un nouveau modèle, une échelle de proximité, y compris la proximité avec une nature un peu sauvage.

Franchir la première étape de la présélection permettrait d'impulser une dynamique. Une façon aussi de lutter contre tous les dangers du désenchantement. Parce qu'il y a aussi des enjeux démocratiques. On le voit très bien avec le péril mafieux, les difficultés sociales, tous ces problèmes qui font que la situation rend les gens moroses. Retrouver une confiance, ça peut changer les trajectoires. C'est ce qui s'est passé encore une fois avec le *riacquistu*. On a besoin, à travers notre identité, notre culture, de retrouver ce souffle collectif. ■



Cristiano Chatard, champion de France à 12 ans !

Cristiano Chatard est une petite star montante du sport insulaire. Bien que résident désormais en Ipparalde, il a passé sa petite enfance à Bastia, et est toujours inscrit au Corsica Speed Ski, l'un des rares clubs en France spécialisé dans le ski de vitesse. Il est le fils du journaliste freelance Jean Charles Chatard, et de Bianney Mendoza, avocate spécialiste de l'environnement.

Cristiano Chatard adore la compétition. Il concourrait ce weekend aux championnats de France de l'épreuve dite du « kilomètre lancé » (vitesse enregistrée sur une certaine distance) à Gavarnie Gèdre dans les Pyrénées.

Le Speed Ski est le sport le plus rapide au monde avec un record de 254 km/h. Les concurrents partent à une certaine hauteur en fonction de leur classe d'âge. Cristiano a commencé le ski à l'âge de 3 ans mais pratique le kilomètre lancé depuis ses 8 ans, et il surprend par ses capacités. Son record personnel à l'entraînement s'établit autour de 130 km/h ! Lors de cette compétition qui ouvrait la saison du ski de vitesse, il concourait dans la catégorie des U14 malgré ses 12 ans. Course officielle de la Fédération française de ski, toutes les classes d'âges de 12 à plus de 40 ans étaient représentées. Un autre membre du Corsica Speed Ski, Rémi Prey, était inscrit dans la catégorie des plus de 40 ans. Et tous deux se sont illustrés de fort belle manière puisqu'ils ont remporté la médaille d'or de leur

catégorie respective, dans la classe S2, c'est-à-dire utilisant du matériel grand public. Le matériel de compétition multiplie les possibilités mais est interdit aux enfants car ça reste un sport dangereux. C'est dire la prouesse ! Cristiano, à peine remis d'une blessure au pied qui plus est n'était pas au mieux de sa forme, mais il a atteint quand même les 110 km/h. Ce qui pourrait lui ouvrir les portes du pôle espoir fédéral France de kilomètre lancé de la région Aquitaine qui développe fortement cette activité.

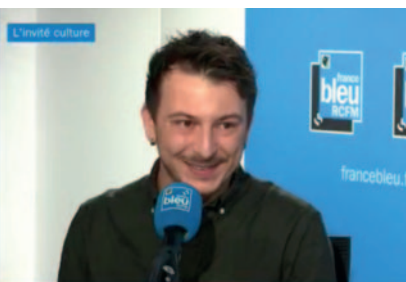
Le kilomètre lancé était une discipline olympique jusqu'en 1992 et pourrait le redevenir lors des prochains jeux en 2026 en Italie. Cristiano est aussi un petit prodige au football, sport qu'il adore et pratique depuis tout petit. Inscrit à Hendaye, il est un redoutable buteur ! Il joue le championnat Criterium, qui est la plus haute compétition dans sa catégorie U13. Il va devoir faire des choix entre ski et foot s'il veut s'engager dans la compétition de haut niveau.

Autre sport dans lequel il s'est lancé, la Cistera,

sport national en Pays Basque. L'an dernier il a atteint les demi-finales du gioco derby ! Ajoutons sa pratique à l'année de surf à Biarritz, on a compris qu'on a là un sportif en herbe qui fait honneur à son île à laquelle il est resté très attaché, lui le jeune garçon à l'identité multiple, corse, basque, vénézuélien (par sa maman). Il n'a pas souhaité pour l'heure s'inscrire dans un club des Pyrénées qui lui ouvrirait les portes d'un pôle fédéral, et reste licencié au sein du Corsica Speed Ski pour maintenir ce lien avec notre île où il revient souvent séjourner. Le club corse a d'ailleurs déjà produit des champions*. C'est donc une activité assez développée en Corse malgré l'absence de moyens institutionnels.

Bravo Cristiano ! Bravo Rémi ! Bravo le Corsica Speed Ski ! ■

* Killian Thiercelin, plusieurs fois champion de France, membre de l'équipe de France, a été stoppé dans sa carrière sportive suite à un accident de moto et travaille à son retour...



Miché Dominici à 360°

« **Parata est devenu un laboratoire de créations** » a confié à Evelaine Fontana sur France Bleu RCFM, Miché Dominici, jeune artiste, musicien, batteur, chanteur, compositeur. On a pu le découvrir sur la scène de son premier théâtre de Bastia, le 18 mai 2022. In stu « locu beatu » di A Valella campa di a so mùsica è di un cumbugliu artisticu in core di a Castagniccia.

Parfois les difficultés peuvent être mises à profit, il suffit de ne pas se laisser abattre et de plonger en son for intérieur y puiser sa force créatrice. C'est ce qu'a fait Miché au moment du confinement sanitaire qui a été un éprouvant moment pour tous, particulièrement pour les artistes et intermittents du spectacle. Réfugié dans le village de ses grands-parents paternels, l'antrè familial de A Valella, à A Parata, pour composer, réfléchir, se laisser porter par son inspiration. Miché y a non seulement mis en musique des titres, créé des vidéos, il s'est aussi nourri et abreuvé de cette ambiance artistique pour en faire profiter d'abord des amis, partager avec eux sa passion, et puis créer, encore et toujours. « Je reçois énormément de gens et d'artistes dans cette petite maison » racontait-il il y a peu à notre consœur de France Bleue RCFM. Et il

bouillonne d'idées ! Il a créé « A Valla 360 » où il filme ces moments avec la possibilité pour le visiteur vidéo de se promener lui-même sur un champ de vision à 360° : « j'ai voulu associer un peu les nouvelles technologies et puis l'amour que j'ai pour mon village, pouvoir filmer tout ça, tout ce qu'on enregistre sur l'année en 360°. Du coup on est entre la visite virtuelle et la création musicale. Chaque semaine il y a un épisode qui sort ou un artiste qui m'a rendu visite et qui présente une de ses créations. J'ai ouvert une chaîne Youtube et toutes les semaines, je sors un épisode » confie-t-il encore.

Fin 2022, tout ceci a donné lieu à l'édition d'un nouveau CD, « la première saison », 14 titres avec 14 artistes, « on a rassemblé tout ça sur un album, A Valla 360, volume 1, ce qui annonce forcément un volume 2 et un volume 3 » promet notre jeune artiste.

Édité en décembre, l'album a été vendu au profit d'associations qui offrent des cadeaux de Noël aux enfants défavorisés. Car Miché Dominici ne range pas au placard son grand cœur, bien au contraire ! Il a l'énergie et la générosité débordantes.

Vous pouvez découvrir des extraits de ces titres sur sa chaîne Youtube ou sur sa page Facebook, ou bien encore sur toutes les plateformes. Bientôt, vous pourrez aussi réserver une place pour le concert qu'il donnera là où tout a commencé, à A Parata le 11 août prochain, avec tous les artistes et musiciens qui l'ont accompagné dans ce beau projet. 20 à 30 artistes sur scène, dans un cadre majestueux, un fabuleux spectacle en perspective ! ■

Facebook : miche.dominici

Youtube : A Valella 360

Une partie de yo-yo. C'est l'impression que j'ai quand je vois la boule monter et descendre comme m'apparaît la venue annoncée puis différée du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Quelles sont les cordes et les baguettes qui l'agitent ?

Une partie de yo-yo

par Max Simeoni

Gérald Darmanin lui-même ne sait pas trop le moment favorable pour s'élancer et venir au contact de Gilles Simeoni sans plastron ni gilet pare-balles. Ou alors il est prêt mais c'est le maître à l'Élysée qui hésite. Première déclaration qui, en son temps, avait étonné : « on va parler de tout sans tabou, et les demandes institutionnelles y compris. »

Puis il y a eu l'assassinat d'Yvan Colonna à la prison d'Arles. L'administration pénitentiaire concernée par négligence avec les données probables d'un complot possible qui fera se dresser la Corse entière, les lycéens, les étudiants en tête à l'assaut des grandes barrières métalliques anti-émeutes. Le

calme relatif revenu, on reparla des visites de Darmanin. On entendit les opposants locaux, aplatis en crêpes par la majorité « absolue » des nationalistes, susurrer : l'autonomie ? D'accord, mais il faut définir ce qu'on y met dedans ! C'est donc l'autonomie « pleine et entière » que les nationalistes doivent pré-

■ On cherche à faire traîner, en espérant qu'une situation externe imprévisible vienne donner aux opposants quelques flèches et des archers ?

ciser. On cherche ainsi à faire traîner, en espérant qu'une situation externe imprévisible vienne donner aux opposants quelques flèches et des archers ?

L'île devenue autonome est perçue à Paris comme le début de la fin du jacobinisme républicain français ? Autrement dit, un statut particulier (le 5^e je crois) aux compétences de gestion un peu plus élargie, suffisante pour calmer le jeu pour un temps.

Or le temps travaille contre ce peuple corse en déclin et il s'approche de sa fin. L'option du rapport secret de l'*Hudson Institute* qui avait été voté en Conseil des ministres en 1973, dévoilé par l'ARC qui l'avait eu, rejeté par toute l'île, a continué en douce sans dire mot.

Les chiffres parlent. Ce qui était prévu par la Datar à court terme dans ce plan de l'État sur 15 ans (200.000 lits à créer et 70.000 nouveaux venus pour encadrer)

se déroule sur trente ans sous nos yeux. Beaucoup de Corses ne saisissent pas le transfert lent de population sur l'île. Ils y voient la conséquence d'une économie libérale. Elle l'est, certes, mais elle véhicule un génocide par l'exil, la fin d'une langue, d'une culture, c'est à dire d'un peuple, pour mieux disposer d'un territoire voué au tout-tourisme qui enrichit essentiellement les centrales d'achats et de grandes distributions du continent. On consomme plus de 97 % de produits importés avec l'aide de la DSP. La Corse est bien la dernière colonie de l'Empire français à décoloniser !

Darmanin sera-t-il l'instrument de cette décolonisation ? Plus de yo-yo ? Les paris sont ouverts. ■

ARRITTI

Abbunàtevi !

Abbonamentu

ARRITTI

Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- ☐ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- ☐ Eccu un sustegnu in più di€

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Le problème crescendo de la divagation animale

« Il en va de la sécurité des citoyens en Corse »

Il y a deux ans, un terrible accident a failli coûter la vie à Maryline Taddei, en novembre 2019, mais lui a brisé les jambes pour un bon nombre d'années. Sa vie en a été bouleversée : multiples opérations et soins, quotidien concentré sur le combat pour retrouver l'usage de ses jambes, impossibilité de travailler (heureusement, fonctionnaire de l'éducation nationale, elle a conservé un salaire), mais aussi de conduire et de reprendre une vie normale, poursuites judiciaires suite à un prêt immobilier auquel elle n'a plus pu faire face, vie affective chamboulée, bref autant de difficultés et de souffrances face auxquelles elle s'est retrouvée seule. Malgré cela elle pense avant tout à ceux qui y ont laissé la vie ou qui supportent un handicap encore plus grave. Avec d'autres, elle a créé Cambià Avà, association qui lutte au nom de toutes les victimes de la divagation animale pour que les autorités s'emparent de ce fléau et prennent enfin conscience à la juste mesure de ses ravages.

Après un énième drame survenu sur la commune de Petrusella, d'une maman toujours dans le coma à l'hôpital d'Aiacciu, encornée à la tête sous les yeux de sa fille de 8 ans alors qu'elles se promenaient toutes deux paisiblement sur un sentier, Cambià Avà donnait une conférence de presse ce 4 février à Bastia. « *Il en va de la sécurité des citoyens en Corse. C'est une question de santé publique. Sans compter que les vaches sont pour moitié, voire jusqu'à 80 % atteintes de tuberculose bovine selon les services vétérinaires de la DSV. Une maladie non seulement transmissible à tous les animaux de la faune sauvage mais aussi du cheptel d'élevage, et à l'homme. On a des cas de tuberculose dont on ne parle jamais* ». Les membres de Cambià Avà ont du mal à contenir leur colère face à l'incurie des pouvoirs publics pour lutter contre ce fléau.

20 à 25.000 bovins sont en divagation en Corse. Des animaux qui ont perdu leur propriétaire, décédé ou ne pouvant plus s'en occuper, qui se sont désormais ensauvagés, qui se sont reproduits et qui se retrouvent de plus en plus sur les routes, fauteurs d'accidents parfois très graves (se souvenir du regretté Claude Cesari, tué dans un accident avec un bovin en 2016), ou aux abords des villes et villages et se retrouvent pour y chercher de la nourriture. Les autorités se renvoient la balle. « *Nous sommes en colère. Nous sommes allés à la CdC, conviés par tous les groupes opposants à la majorité, Core in Fronte, Avanzemu, Soffiu Novu. Une motion sera présentée mais Femu ne nous a pas reçus* ». « *On ne peut pas se contenter des animaux bagués comme nous a indiqué le président de l'Odarc* » dit encore Maryline Taddei, « *je suis maîtresse, c'est comme si on me disait de m'occuper uniquement des enfants qui ont des parents qui s'en occupent et de délaisser les autres, qu'est-ce que ça veut*



dire? Simu sbandunati ! Ci vole à piglià e rispunsabilità è mette in securità a ghjente. Ùn hè più pussibile d'andà à fà una spassighjata fora è d'esse in periculu ». L'accident de Maryline Taddei a eu lieu en ville, au-dessus de l'hôpital de Bastia, sur un chemin régulièrement emprunté, y compris des personnes âgées. Elle cite aussi les bovins qui régulièrement approchent les écoles, notamment à la montée Sainte-Claire à Bastia mais partout le danger existe. « *Je suis triplement victime. J'ai les jambes brisées, je ne peux plus travailler et on va me saisir la maison parce que je ne peux plus payer mes frais* » dénonce encore Maryline Taddei. Cambià Avà demande la reconnaissance et la prise en charge des victimes, que « *les animaux ne soient plus en maltraitance* » et que le problème soit réglé une fois pour toute. « *Une mère devant son enfant s'est faite encornée. Vous imaginez la terreur ?* » Elle cite d'autres accidents graves ayant touché des enfants, le traumatisme, les conséquences économiques, sociales, sociétales parfois. « *C'est un cri de colère et d'alerte, on n'en peut plus* » dit encore Maryline Taddei.

Un problème devenu fortement politique. Une élue de Core in Fronte était

présente à la conférence de presse. Cambià Avà en est à sa quatrième manifestation publique en deux ans. Des réunions qui n'ont rien donné, des promesses de réunions de travail qui n'ont pas eu de suite, des demandes d'audiences infructueuses, des effets d'annonces... « *C'est grave !* » « *Les vrais agriculteurs nous défendent parce qu'ils aiment leur métier, ils aiment leurs bêtes. Les quelques personnes qui laissent divaguer leurs animaux ne sont pas des agriculteurs, ce sont des voyous. Hier on a appris que pour la Haute-Corse, 90 % des bovins déclarés ont été pucés avec le bolus* . C'est une bonne chose, mais quid de ceux qui ne sont pas pucés ?* » « *La commune de Bastia a un entrepôt pour les animaux. Il n'y a pas de gardiens, pas de nourriture, pas d'eau, et les portes sont tout le temps ouvertes. Est-ce que c'est une gestion correcte ?* » interroge encore l'association. Des mesures ont été prises, quelques abattages mais c'est une fête de paille face à l'ampleur du problème. « *Nous sommes pour la réglementation. On veut que les agriculteurs puissent travailler en paix. Nous sommes un territoire pastoral, d'élevage, mais ça réclame une vraie gestion et les autorités ne sont pas à la hauteur du problème* » plaide l'association qui interpelle les responsables de la santé en

Corse, notamment au sein de l'Exécutif. « Il y a la tuberculose, il y a des blessés, le domaine de la santé publique doit être pris en charge ! » Encore une fois que fait-on pour les victimes ?

Comment faire ? Un débat s'installe avec les journalistes présents. Réunir tous les acteurs pour que chacun puisse s'occuper de sa partie n'est-ce pas le minimum minimorum ? Trois pistes : 1/ la prise en charge des blessés - 2/ la lutte contre la divagation d'animaux bagués ou pucés - 3/ les animaux ensauvagés qui n'appartiennent à personne, à identifier et à soigner. Arritti interrogeait lors d'un précédent article la possibilité d'un recensement, d'un tri entre les animaux malades et les animaux sains, de leur traitement puis d'une remise sur le circuit de la consommation des bêtes saines. « Il y a un délai légal qui veut que l'animal soit surveillé, nourri, etc., pendant au moins six mois avant de pouvoir le remettre dans le circuit de la consommation. Ce qui représente un coût bien entendu que personne ne veut assumer » explique Marc Austrem, viceprésident de l'association.

Un besoin donc à faire évoluer aussi la législation pour une prise en charge complète et pour permettre la résorption progressive de ces animaux sans propriétaire. « C'est une demande de beaucoup de maires qui n'ont pas les moyens de cette prise en charge. Quel vétérinaire est équipé en Corse pour parquer et faire stériliser un taureau sauvage de 500 ou 600 kg ? Personne ! » répond Marc Austrem.

« C'est ce que demande l'association depuis le début : mettre autour d'une table toutes les personnes concernées pour essayer de réfléchir à des solutions. Mais quand il y a des réunions on n'est pas invité » déplore Michel Vernet-Cristiani.

« L'Odarc, nous dit ce n'est pas de notre ressort, c'est du ressort des maires. Quand on interroge les maires, ils nous disent on n'a pas les moyens. Et quand ils ont les moyens, ils ne font rien, parce souvent le maire c'est lui l'éleveur, si ça n'est pas lui c'est son frère ou son neveu, et si ce n'est pas son neveu, c'est le cheptel électoral » dénonce Dominique Moneglia.

Le code rural est aujourd'hui défaillant compte tenu du nombre de bêtes en divagation. Même des villes comme Bastia ou Aiacciu sont confrontées au problème, alors que peut-on attendre d'une petite commune rurale ?

« Chacun renvoie la balle à l'autre » déplore encore Dominique Moneglia, « le bolus c'est une chose, mais il faudra que la Collectivité de Corse, les chambres d'agriculture, les syndicats d'éleveur et les groupements de maires, c'est à eux de se structurer. C'est à ces quatre instances là de trouver des solutions, avec l'État aussi parce qu'il est en exercice de contrôle. Mais tant qu'il n'y a pas ces quatre ou cinq organismes pour débattre et trouver des solutions, on n'y arrivera pas ».

« Pour reprendre les propos de M. Colombani, "la divagation animale est un échec collectif". Il faut que collectivement on se retrouve les manches, qu'on se mette au travail pour arrêter ce massacre » dit encore Maryline Taddei.

« En moins de deux ans, uniquement sur des articles de presse, on a recensé une trentaine d'accidents » informe Dominique Moneglia pour qui ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Les Chemins de fer de la Corse recensent 21 collisions avec les animaux. Il y a moins de 10 ans, ils étaient à peine une dizaine. « Nous avons rencontré à notre demande des groupes politiques à l'assemblée de Corse, des questions orales ont été posées, la réponse c'est "ça n'est pas de notre ressort". On ne peut pas se contenter de ça. Le président de l'Office du développement agricole et rural de la Corse n'est pas le président des bovins bagués, il représente le développement rural et économique de l'île... Une motion a été posée en décembre, après débat à l'assemblée, renvoi en commission ! Janvier est passé, toujours rien. À la demande de Core in Fronte on pourrait être conviés en février. On attend de voir. »

« Nous avons aussi sollicité auprès de M. le préfet de Haute-Corse une audience à deux reprises. Il ne nous a pas reçus. M. le président Gilles Simeoni, non plus » déplore encore l'association qui se sent méprisée et qui demande maintenant à être reçue par le préfet de Région. « Dans quelques années, on aura 50.000 bêtes dans le maquis. On continuera à se renvoyer les responsabilités ? On attend une réaction des politiques ».

Faudra-t-il attendre un statut d'autonomie pour poser un tel débat et commencer à le résoudre ? ■

Fabiana Giovannini.

* Puçage électronique dans l'estomac des bovins afin de combattre la tricherie de certains éleveurs. Ce qui permettra de disculper les vrais éleveurs.

COMMUNIQUÉ

En application des articles L. 441-16 a) et L. 470-2 du code de Commerce, une amende de 33 000 € a été prononcée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Corse à l'encontre de la société LATTAGHI CORSI pour des retards dans le paiement des factures de ses fournisseurs. La constatation de ces retards a été effectuée par les services de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Corse dans le cadre d'une enquête lancée par la DGCCRF sur le respect des règles du code de Commerce en matière de délais de paiement.

KING'S HOUSE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ENSEMBLE VILLA MASSIMI,
LIEU-DIT ACQUA NIELLA,
20220 CORBARA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Corbara du 2 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : KING'S HOUSE

Siège social : Ensemble Villa Massimi, lieudit Acqua Niella, 20220 CORBARA

Objet social : L'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ; L'exploitation par bail à loyer, bail à construction ou autrement de tous droits et biens immobiliers ; La gestion de parking.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Edouard ENGEL, demeurant 34 Route de Belleville, 91190 Gif-sur-Yvette, a été nommé gérant. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour avis, La Gérance

ANNONCES LÉGALES

Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 • TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI COMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI • BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262



**agir
PLUS**

FAIRE DES ÉCONOMIES
C'EST FACILE...
ISOLEZ VOTRE TOIT !

**FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES
PARTENAIRES AGIR PLUS**

Calculez votre Prime économies d'énergie sur
corse.edf.fr/agirplus/ et demandez vos devis à
des entreprises Agir Plus labellisées RGE.



RETROUVEZ TOUTES
NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR :
corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.